Ostréiculture et pisciculture : la section de l'agriculture en Nouvelle Aquitaine



TRAVAUX PUBLIÉE LE 03/02/2017

Saisine liée :
FERMES AQUACOLES MARINES ET CONTINENTALES : ENJEUX ET CONDITIONS D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉUSSI

La section de l'Agriculture, de la pêche et de l'alimentation, s'est rendue en Nouvelle Aquitaine les 17 et 18 janvier 2017, dans le cadre du projet d'avis « Fermes aquacoles marines et continentales : enjeux d'un développement réussi », rapporté par Elodie Martinie-Cousty et Joëlle Prévôt-Madère.

[[nid:14202]]

Ces nombreuses rencontres avec un large éventail d'acteur.rice.s de terrain avaient pour objectif de tirer de précieux enseignements, qui nourriront le projet d'avis que le CESE rendra prochainement sur un secteur d'activité qui connaît d'importantes difficultés en France, malgré un indéniable potentiel.

Au programme de ce déplacement :

> *Les membres de la section ont débuté leur visite en allant à la rencontre d'une entreprise qui exploite des parcs ostréicoles dans le bassin d'Arcachon. La section s'est également entretenue avec les responsables de Comités régionaux de la conchyliculture ainsi que des représentant.e.s des CESER de l'Atlantique, qui ont récemment étudié cette filière.*

Le lendemain, la visite de l'entreprise L'Esturgeonnière a permis à la section de s'intéresser aux problématiques de la pisciculture en eau douce. Cette entreprise produit chaque année près d'un quart des 20 tonnes de caviar français.

*Les membres du CESE ont enfin visité les **Viviers de la Hountine**, élevage de truites destinées à l'élaboration de poisson fumé, qui appartient au groupe coopératif Aqualande.*

Le projet d'avis préparé par la section de l'Agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur ce sujet fera l'objet d'une présentation en assemblée plénière au **début du second trimestre 2017.**

© - copyright CESE - Novembre 2026